

Le point de vue de l'A.P.M.E.P.

En dépit des courts délais chaque fois impartis, l'A.P.M.E.P. a pris une part essentielle aux consultations engagées par l'Inspection Générale de mathématiques :

- envoi, le 29 Juin, d'une analyse critique en réaction à l'avant-projet du 2 Juin 1989 ;
- envoi, le 16 Octobre, d'une analyse du nouvel avant-projet du 29 Septembre 1989.

Ces analyses ont été rédigées sous ma responsabilité, sur mandat du Bureau et de notre Présidente régulièrement informés. Elles ont été prépa-rées par un groupe de travail, essentiellement issu de la Commission Lycées, après des consultations aussi larges que possible

(messages Minitel aux Régionales, article dans le BGV,...) qui nous ont valu un intéressant courrier. Ces analyses ont été approuvées par le Comité National.

Dans nos deux envois, nous demandions notamment :

- un programme aux contenus quantitativement réduits, mais en ouvrant largement sur la mise en œuvre des notions et des outils disponibles. Ainsi faciliterait-il des orientations des élèves conformes à leur projet, donc nécessairement très diversifiées, en leur proposant toujours une activité mathématique capable de les intéresser et de les faire progresser ;
- une réelle et totale continuité avec les programmes des Collèges, pour les méthodes aussi bien que pour les contenus ;
- un libellé de programme précisant clairement les capacités de base à consolider et à mettre en place ainsi qu'un champ de problèmes et travaux associés.

Pour chacun des avant-projets, paragraphe par paragraphe, alinéa par alinéa, nous avons signalé ce qui paraissait contraire à nos attentes et formulé des contre-propositions précises et argumentées.

Le premier avant-projet (du 2 Juin 1989) affichait, certes, d'excellentes intentions. Mais le libellé même du programme se hâtait ensuite souvent de les ignorer, éventuellement de les contredire.

Les textes ultérieurs nous ont constamment donné beaucoup plus de satisfaction : nous avons été, semble-t-il, largement entendus et pris en compte.

Certes, il subsiste en nous quelques inquiétudes. Citons-en deux :

- La "colonne de gauche" est encore parfois composée d'items de programme sans qu'apparaissent clairement les connaissances, savoir-faire de base ou objectifs visés;
- pour la géométrie, le projet insiste à diverses reprises pour faire éviter d'inutiles et regrettables remises en cause des acquis du Collège. Mais, en cette même partie géométrie, quelques formulations ambiguës pourraient ne pas aller dans ce sens.

Cela dit, nous pensons que le texte du 1er Décembre 1989 répond pour l'essentiel à nos attentes fondamentales.

Encore faudrait-il que nos collègues des Lycées aient tous une bonne information et que se multiplient massivement, en 1989-90 et 1990-91 au moins, des réunions et des séances de travail communes entre professeurs de Collège et professeurs de Seconde. Ceux-ci ont à s'y familiariser avec les méthodes, les contenus, la progressivité mis en place de la Sixième à la Troisième. Il appartient aux M.A.F.P.E.N. de donner aux enseignants les moyens appropriés, notamment par le biais des IREM.

Dès lors, sous réserve encore qu'il n'y ait pas l'entrave d'effectifs d'élèves désespérément élevés, le nouveau programme devrait faciliter la pratique en Seconde d'une activité mathématique de qualité, quels que soient les divers projets d'orientation.

Ainsi nos élèves pourront-ils se plaire dans cette classe de "détermination" et en tirer tous le plus grand profit.

Pour le Bureau National A.P.M.E.P.
et sa Présidente
le 12 Décembre 1989

Christiane ZEHREN
Responsable "Lycées"